

Mâcon Infos - Le Web Journal du Mâconnais - MACON : L'association Mâcon Vélo en Ville vous attend aux Blanchettes

MACON : L'association Mâcon Vélo en Ville vous attend aux Blanchettes



L'association, qui milite depuis 2006 pour le développement des trajets urbains en vélos dans l'agglomération mâconnaise, a inauguré ses nouveaux locaux.

Retrouvez-le au 67/69 avenue Edouard Herriot.

« L'installation dans ce local est un moment fort pour notre association, puisqu'il nous permet de développer nos activités existantes et d'en envisager de nouvelles. Notre ambition est d'en faire un point de rencontre pour les cyclistes quotidiens, notamment autour d'ateliers participatifs de réparation de vélos (en place depuis l'automne 2017), de temps d'échanges sur la culture vélo et les bonnes pratiques pour circuler sur notre territoire » a déclaré Valérie Delhomme, présidente de Mâcon Vélo en Ville.

Le maire Jean-Patrick Courtois, accompagné par ses adjoints Hervé Reynaud et Gérard Colon, ont participé à cette inauguration. Une bonne occasion pour les adhérents de

Mâcon Vélo en Ville de leur redemander le soutien pour un des objectifs de longue date de l'association : l'installation d'infrastructures pour les nombreux cyclistes qui fréquentent la gare Mâcon Ville (des goulottes le long des escaliers pour faciliter l'accès aux quais, des places de stationnement pour les vélos).

Mâcon Vélo en Ville compte quelque 70 adhérents. Parmi ses activités, il y a une vélo-école pour adultes (une nouvelle session commencera le 19 mai prochain, avec la participation de deux titulaires du brevet d'Initiateur Mobilité Vélo) ainsi que la gestion d'un atelier participatif pour apprendre à entretenir et réparer soi-même son vélo avec l'appui des bénévoles de l'association. Des bénévoles qui aident également les propriétaires de vélos de graver un numéro d'immatriculation qui aide à la récupération en cas de vol.

« Une de nos plus importantes activités est la participation au groupe transports, circulation et stationnement organisé par la municipalité de Mâcon pour proposer, réfléchir et souvent régler des problèmes en lien avec la mobilité sur la commune, afin de faire entendre la voix du cyclisme au quotidien » explique Valérie Delhomme.

Depuis 2014, l'association est reconnue d'intérêt général ce qui signifie que les dons reçus sont déductibles des impôts pour ceux qui les font.

Cristian Todea

Association Mâcon Vélo en Ville M2V

67-69 avenue Edouad Herriot 71000 Mâcon

contact@maconvelo.fr

<http://maconvelo.fr/>

<https://www.facebook.com/maconvelo/>

L'atelier de réparations est ouvert 3 samedis par mois (10-12h et 14h-17h). Des renseignements sur les horaires des permanences, au tél : 06 41 95 90 57